

La position que j'ai prise à l'heure qu'il est à l'égard des embarras du chemin de Lévis et Kennebec, consiste simplement en ce que je suis déterminé à soutenir ceux qui m'ont aidé de leur argent dans mon entreprise, et si, dans les circonstances, je ne puis faire autre chose, je pourrai au moins montrer ma reconnaissance à ceux de mes amis en Angleterre qui ont reposé confiance en moi.

Après avoir donné une version véridique et simple du chemin de fer de Lévis et Kennebec, et de ses embarras actuels, dans laquelle on produit des faits incontestables, je viens à la question, quel profit en ai-je retiré, après cinq ans de travail et d'inquiétudes ?

Les profits ont été si considérables que je juge à propos de les classifier !

1o. J'ai retiré des fonds fournis par *M. Reed*, \$1,500 par année, (M. Larochelle autant,) dont un montant considérable reste encore à mon avoir dans les livres des ci-devant contracteurs !

2o. Le nouveau locataire m'a intenté une action pour conspiration, parce que je faisais mon possible pour protéger les intérêts de mes amis qui ont avancé les fonds pour construire le chemin !

3o. Et en dernier lieu, j'ai été en but aux critiques tant de la presse Française que du peuple, comme cédant à une influence nationale pour renverser la direction actuelle, et la soumettre complètement au contrôle Anglais, et j'ai même été accusé par un correspondant anonyme, dans le *Canadien*, de ne pas avoir consulté les intérêts de mes créanciers, en m'opposant au règlement que M. Sénécal propose de faire avec eux.

Le fait est, néanmoins, que M. Reed propose de ne pas nuire en aucune manière aux intérêts des actionnaires de